

## Conditions générales InvoiceOne

---

### Article 1: Généralités

Les présentes conditions d'utilisation ('Conditions d'utilisation') décrivent les conditions conformément auxquelles InvoiceOne peut être utilisé. InvoiceOne est une Application en ligne gérée par Wolters Kluwer Belgium sa (ci-après dénommée « Wolters Kluwer »), dont le siège social est établi Motstraat 30, 2800 Mechelen (Belgique), BE 0405.772.873.

### Article 2: Définitions

Dans les présentes conditions, il y a lieu d'entendre par:

1. **Expert-comptable:** une personne physique ou morale qui, en vue de l'exécution de services comptables à la demande du Client, a accès aux Documents d'InvoiceOne.
2. **Documents:** entre autres des factures et notes de crédit pouvant être établies, gérées et envoyées par le biais d'InvoiceOne. Wolters Kluwer met à cet effet des modèles à disposition qui satisfont aux exigences légales.
3. **InvoiceOne:** l'Application en ligne et l'infrastructure technique qui sont mises à disposition par Wolters Kluwer pour l'établissement, l'envoi et la gestion, entre autres, de factures et de notes de crédit.
4. **Données d'identification:** l'identifiant (adresse électronique) et le mot de passe permettant d'accéder à InvoiceOne. Ceux-ci constituent ensemble les Données d'identification.
5. **Procédure d'identification:** la procédure prescrite par Wolters Kluwer permettant au Client d'avoir accès à l'Application en ligne.
6. **Destinataire:** une personne physique ou morale qui achète des biens ou services du Client et qui, en cette qualité, reçoit des Documents du Client.
7. **Contrat:** l'ensemble des conditions conformément auxquelles le Client peut utiliser InvoiceOne et pour lesquelles, après Enregistrement et acceptation des 'Conditions générales InvoiceOne', il marque explicitement son accord. Ce Contrat inclut (1) les conditions générales visées, (2) toutes les mentions dans et durant le processus qui débouche sur l'Enregistrement et (3) toutes les consignes et indications que Wolters Kluwer donnerait afin de garantir le bon fonctionnement et une utilisation correcte d'InvoiceOne.
8. **Enregistrement:** le fait que le Client complète et communique - en ligne - ses données et accepte les 'Conditions générales InvoiceOne' de sorte que le Contrat avec Wolters Kluwer est établi.
9. **Client:** une personne physique (qui n'est pas un consommateur au sens du Code de Droit économique) ou une personne morale qui a conclu un Contrat avec Wolters Kluwer concernant InvoiceOne moyennant un Enregistrement en ligne. Le Client doit accepter les présentes Conditions générales.
10. **Informations confidentielles:** toutes les informations de nature confidentielle que Wolters Kluwer confie au Client ou dont le Client prend connaissance dans le cadre (1) soit de la collaboration entre Wolters Kluwer et le Client, (2) soit de la communication du Client avec des employés, (3) soit de quelque autre façon que ce soit, avec des employés ou sous-traitants de Wolters Kluwer, que ces informations aient été obtenues sous forme écrite, verbale, graphique, électromagnétique, codée, numérique ou autre et qui ont trait à Wolters Kluwer en soi, aux techniques ou technologies utilisées, aux produits, aux services, aux clients et au marketing, à la recherche et au développement ou à toute autre activité.
11. **Application en ligne:** une application logicielle pouvant être utilisée par le biais de l'internet, moyennant utilisation d'un navigateur internet approprié et dont l'hébergement et

la disponibilité sont prévus par Wolters Kluwer. Est également qualifiée d'application 'Cloud' ou de 'software as a service'.

### **Article 3: Acceptation des 'Conditions générales'**

Le Client peut utiliser l'Application en ligne en s'enregistrant.

Les présentes Conditions générales s'appliquent à l'utilisation d'InvoiceOne. En acceptant les Conditions générales moyennant enregistrement et en se déclarant d'accord, le Client est informé de la [Privacy Policy](#) (politique de respect de la vie privée) et de la [Cookie Policy](#) (politique des cookies) de Wolters Kluwer qu'il accepte. Les présentes Conditions générales, la Privacy Policy et la Cookie Policy peuvent également être consultées, téléchargées et imprimées sur le site web d'InvoiceOne ([www.invoiceone.be](http://www.invoiceone.be)).

### **Article 4: Modifications**

Wolters Kluwer peut adapter les présentes Conditions générales et le produit 'InvoiceOne' si l'Application en ligne et/ou ses fonctionnalités changent ou si des modifications s'avèrent nécessaires afin de garantir la fonctionnalité:

- Wolters Kluwer informera le Client d'une modification des Conditions générales et/ou d'une diminution de la fonctionnalité d'InvoiceOne par e-mail ou en le signalant dans l'Application en ligne proprement dite. Une telle modification sera réputée avoir été irrévocablement acceptée par le Client si, dans les 5 jours ouvrables suivant la communication de la modification, celui-ci n'a pas, expressément et explicitement, fait part de son refus et qu'il ne résilie pas le Contrat avec effet immédiat. Cette notification aura toujours lieu à l'adresse indiquée dans les présentes Conditions générales.
- Wolters Kluwer a à tout moment le droit d'adapter InvoiceOne avec effet immédiat afin, à sa propre appréciation, de mettre des mises à jour et des mises à niveau à disposition et/ou de les exécuter avec effet immédiat, par conséquent sans en aviser préalablement le Client, à condition toutefois que ces modifications n'entraînent aucune diminution de la fonctionnalité. À cet effet, Wolters Kluwer a le droit d'adapter de temps à autre les fonctionnalités proposées afin de les améliorer ou de les modifier et pour corriger des erreurs.
- Enfin, Wolters Kluwer peut modifier tout aspect des Conditions générales ou d'InvoiceOne, avec effet immédiat et sans notification préalable, s'il s'avérait qu'un aspect quel qu'il soit d'InvoiceOne ou des Conditions générales était (pouvait) être contraire à la législation en vigueur ou s'il s'avérait qu'une modification est nécessaire pour protéger le Client, le Destinataire, l'Expert-comptable ou Wolters Kluwer de quelque calamité que ce soit, afférente à l'utilisation d'InvoiceOne, par exemple - sans y être limité - des attaques informatiques ou des virus.

### **Article 5: Droit d'utilisation et restrictions**

Wolters Kluwer accorde au Client un droit non-exclusif et incessible d'utilisation d'InvoiceOne pendant la durée du Contrat. Le Client utilisera InvoiceOne exclusivement pour l'établissement, l'envoi et la gestion de Documents dans le cadre de son exploitation interne. Il est interdit au Client d'utiliser InvoiceOne de quelque autre façon que ce soit à des fins commerciales personnelles ou à des fins commerciales de toute autre entreprise.

Le Client ne peut pas mettre InvoiceOne à la disposition de tiers, le vendre, le donner en location, le décompiler, le soumettre à une ingénierie inverse ou l'adapter sans l'autorisation préalable de

Wolters Kluwer. Le Client ne peut pas davantage (faire) supprimer ou (faire) contourner des dispositifs techniques destinés à protéger InvoiceOne.

Pour pouvoir utiliser l'Application en ligne, le Client doit, lui-même et à ses propres frais, veiller à disposer de l'appareillage, du système et de la connexion (internet) nécessaires à cet effet. Le droit d'utilisation du Client vaut uniquement pour 500 mb. Si le Client souhaite utiliser un espace de stockage de données supplémentaire, la redevance mensuelle sera majorée. Si le Client n'est pas disposé à payer un abonnement d'un coût supérieur, il conserve le droit d'utilisation à concurrence de 500 mb de stockage.

Le Client détermine les données qui sont enregistrées et échangées à l'aide de l'Application en ligne. Les Documents sont conservés pendant une période de maximum 24 mois dans InvoiceOne (et plus courte si le stockage prévu a été entièrement utilisé ou est dépassé). Durant la période prévue, le Client peut télécharger ces Documents et est lui-même tenu d'en assurer la conservation.

#### **Article 6: Suspension du droit d'utilisation**

Wolters Kluwer peut, pour des motifs fondés, suspendre unilatéralement le droit d'utilisation, limiter l'utilisation ou refuser, en tout ou en partie, provisoirement ou de manière permanente, l'accès à l'Application en ligne. Wolters Kluwer en informera le Client. Le Client aura en tout état de cause la possibilité de télécharger les données enregistrées dans des délais raisonnables qui seront suffisamment communiqués au Client. Dans pareils cas, Wolters Kluwer n'a aucune obligation quelle qu'elle soit de respecter le Contrat et ne sera pas davantage redevable de dommages et intérêts. Toute responsabilité de Wolters Kluwer est exclue en la matière.

#### **Article 7: Responsabilité concernant les données**

Wolters Kluwer ne prend aucunement connaissance de ces données. Le Client doit veiller à ce que les données qu'il enregistre et échange par le biais d'InvoiceOne soient légitimes et n'enfreignent pas les droits de tiers. Wolters Kluwer décline toute responsabilité concernant l'exactitude des données saisies par le Client ou le respect des règles comptables et consignes fiscales par le Client.

#### **Article 8: Confidentialité des Données d'identification**

Le Client est dans l'obligation de respecter la confidentialité des Données d'identification. Wolters Kluwer décline toute responsabilité en cas d'abus ou de pertes de Données d'identification et peut présumer que les personnes qui se connectent avec les Données d'identification en ont reçu l'autorisation du Client. Dès que le Client sait ou a des raisons de présumer que les Données d'identification sont tombées entre les mains de personnes non autorisées, Wolters Kluwer doit en être informée sans tarder.

#### **Article 9: Informations confidentielles**

Le Client est dans l'obligation:

- de ne pas communiquer à quelque tierce partie que ce soit des Informations confidentielles reçues de Wolters Kluwer ou la concernant ;
- de protéger et de sécuriser les Informations confidentielles par tous les moyens possibles. Cela implique au minimum que soit appliquée pour la protection des Informations confidentielles la norme telle que le Client l'applique également pour ses secrets commerciaux les plus cruciaux.

À la première demande de Wolters Kluwer, le Client restituera ou détruira toutes les Informations confidentielles ainsi que les éventuelles copies qui sont en sa possession ou qui sont détenues par quelque employé ou sous-traitant que ce soit du Client. À la première demande de Wolters Kluwer, le Client établira une déclaration écrite dans laquelle il garantit que toutes les Informations confidentielles dont il disposait ont été détruites ou restituées.

#### **Article 10: Prix, adaptation des prix et paiement**

Le Client s'engage à des frais d'abonnement mensuels à payer chaque année par anticipation. Ces frais d'abonnement seront entièrement acquis à Wolters Kluwer dès le début de l'année d'abonnement. Wolters Kluwer ne sera en aucun cas - même pas en cas de résiliation anticipée du Contrat - tenue à un quelconque remboursement des frais d'abonnement. Après Enregistrement et acceptation des présentes Conditions générales et lors de chaque reconduction tacite ou expresse, le Client recevra la facture correspondante de Wolters Kluwer. Le Client paiera cette facture par virement bancaire.

Wolters Kluwer se réserve le droit de fixer chaque année de nouveaux prix qui, dans ce cas, s'appliqueront à tout nouveau Contrat ou à toute reconduction (tacite ou expresse) du Contrat.

Sauf stipulation contraire, toutes les factures sont payables endéans les 30 jours calendrier suivant la date d'émission de la facture. Le montant de toute facture non intégralement payée à l'échéance est augmenté de plein droit et sans mise en demeure préalable d'un intérêt de retard de 1 % par mois, chaque mois entamé étant considéré comme un mois complet, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant des factures impayées avec un minimum de € 25,00. En outre, Wolters Kluwer se réserve le droit de prendre en compte les frais de mise en demeure et de rappel. Dans la mesure où le Client reste en défaut de s'acquitter d'une ou plusieurs factures vis-à-vis de Wolters Kluwer, Wolters Kluwer est en droit de suspendre l'exécution des Contrats avec le Client jusqu'au paiement intégral de toutes les dettes, y compris les indemnités, intérêts de retard et frais de rappel.

#### **Article 11: Durée et reconduction tacite**

La durée du Contrat est égale à 1 an. Le Contrat sera prorogé tacitement pour des périodes de chaque fois 1 an, sous réserve de résiliation effectuée par écrit au moins 30 jours calendrier avant l'expiration de la période contractuelle en cours. Le Client reste tenu au paiement de la période contractuelle arrivant à expiration et ce nonobstant toute résiliation écrite par Wolters Kluwer ou par le Client ou tout autre mode de résiliation anticipée.

À l'issue du Contrat, le Client aura la possibilité de télécharger les Documents qu'il a enregistrés sur InvoiceOne (sous format PDF) pendant un mois. Les listes de clients, listes de produits ou projets de Documents créés ne peuvent pas être téléchargés.

#### **Article 12: Période de test gratuite**

Le Client peut, sur demande et une seule fois, uniquement s'il n'a encore jamais utilisé InvoiceOne, s'en servir gratuitement pendant 30 jours. Après cette période, le Client qui ne souhaite pas d'abonnement payant sera limité dans son utilisation de l'Application en ligne. À l'issue de la période de test gratuite, le Client aura la possibilité de télécharger les Documents qu'il a enregistrés sur InvoiceOne (sous format PDF) ou de les envoyer au Destinataire ou à l'Expert-comptable. Les listes de clients, listes de produits ou projets de Documents créés ne peuvent pas être téléchargés.

### **Article 13: Résiliation du Contrat**

Si et pour autant qu'une des parties ne respecte pas les dispositions du Contrat, chacune des parties a le droit de résilier le Contrat conclu, unilatéralement et par la voie extrajudiciaire dans la mesure où (1) la partie à laquelle le manquement contractuel est reproché a été mise en demeure par recommandé et où (2) cette dernière ne respecte toujours pas les dispositions du Contrat dans la semaine suivant l'envoi de la mise en demeure. Ce droit de procéder à une résiliation extrajudiciaire n'entrave en rien le droit de réclamer des dommages et intérêts pour le manquement contractuel.

Cet article ne porte aucunement atteinte aux cas particuliers où la résiliation du Contrat est possible.

Quelle que soit la forme de résiliation, le Client aura la possibilité de télécharger les Documents qu'il a enregistrés sur InvoiceOne (sous format PDF) pendant un mois. Les listes de clients, listes de produits ou projets de Documents créés ne peuvent pas être téléchargés. Si, passé cette période d'un mois, le Client souhaite encore demander des Documents, il aura la possibilité de le faire moyennant paiement d'une indemnité.

### **Article 14: Responsabilité et garantie**

InvoiceOne a été réalisé avec le plus grand soin. Wolters Kluwer ne peut toutefois pas garantir qu'InvoiceOne sera toujours disponible ou fonctionnera toujours sans interruptions, erreurs ou défauts. Wolters Kluwer n'est pas responsable des dommages ou lésions découlant de l'utilisation d'InvoiceOne. Le Client préservera Wolters Kluwer de toutes les requêtes éventuelles de tiers des suites de l'utilisation d'InvoiceOne, du non-respect ou du respect incorrect d'obligations légales ou contractuelles à l'égard de Wolters Kluwer, d'un autre client de Wolters Kluwer ou d'un tiers. Le Client indemniserà Wolters Kluwer pour tous les dommages et frais que subirait Wolters Kluwer des suites de telles requêtes.

La responsabilité de Wolters Kluwer se limite à celle imposée de façon impérative par la loi. Wolters Kluwer n'est pas responsable des dommages indirects tels que la perte de données, l'indisponibilité de données, la diminution du chiffre d'affaires ou le manque à gagner... Wolters Kluwer n'est pas davantage responsable du dommage éventuel découlant du non-respect du présent Contrat par le Client ni des défauts qui ont été causés directement ou indirectement par le fait du Client ou d'un tiers, que ces défauts aient été causés par une faute ou une négligence. Dans l'hypothèse où la responsabilité de Wolters Kluwer est retenue, Wolters Kluwer est uniquement tenue au remboursement du prix annuel de l'abonnement.

Wolters Kluwer n'est en aucun cas responsable du dommage direct ou indirect éventuel au niveau de l'installation informatique ou des appareils du Client et qui découle de l'utilisation d'InvoiceOne. Wolters Kluwer décline toute responsabilité en cas d'interruption, également temporaire, des services sur et par le biais d'InvoiceOne.

InvoiceOne est uniquement une aide visant à faciliter la production et la gestion de Documents. Wolters Kluwer n'assume aucune responsabilité quelle qu'elle soit concernant:

- l'exhaustivité des pièces comptables du Client ;
- l'exactitude et/ou l'exhaustivité des tarifs appliqués et des impôts dus ;
- la conservation et la gestion des Documents pendant les délais imposés par la loi ;

- le respect d'un quelconque aspect de la législation relative à la T.V.A. ou de toute autre législation.

Malgré les aides proposées, le Client reste par conséquent entièrement et exclusivement responsable du respect de toute la législation en vigueur concernant ses activités professionnelles.

#### **Article 15: Droits de propriété intellectuelle**

Tous les droits de propriété intellectuelle et/ou droits comparables relatifs à InvoiceOne, dont le logiciel sous-jacent, les éventuelles illustrations, les logos, les marques... reviennent exclusivement et uniquement à Wolters Kluwer ou à ses donneurs de licences. Le Client respectera à tout moment le nom et la réputation de Wolters Kluwer et veillera à ce que son utilisation d'InvoiceOne ne lèse en rien les droits et/ou la réputation de Wolters Kluwer.

#### **Article 16: Force majeure**

Wolters Kluwer ne peut pas être tenue responsable des retards ou problèmes dans l'exécution du Contrat s'ils sont le résultat de faits ou de circonstances indépendants de la volonté de l'une des parties, qui ne pouvaient être prévus ni évités (p.ex. problèmes de télécommunication, incident de service ou défaillances de la part de fournisseurs ou de sous-traitants de Wolters Kluwer). À peine de nullité, la partie qui veut invoquer ces faits ou circonstances est tenue d'en avertir par écrit l'autre partie dès que possible, de mettre tout en œuvre pour en limiter la durée au strict minimum raisonnable et de prévenir par écrit l'autre partie lorsque les faits ou circonstances ont pris fin. Si ces faits ou circonstances durent plus de 3 mois, chaque partie peut de plein droit mettre fin au Contrat par lettre recommandée sans être redevable de dommages et intérêts ou sans devoir respecter de quelconque délai.

#### **Article 17: Preuve**

Le Client accepte que les communications et les fichiers électroniques enregistrés puissent servir de preuve. Le Client accepte également que les entretiens téléphoniques avec Wolters Kluwer puissent être enregistrés afin de servir de preuve de tout fait utile en la matière.

#### **Article 18: Dérogations au Contrat**

Toute dérogation éventuelle au présent Contrat est uniquement valable s'il en est convenu dans un document écrit signé par toutes les parties. Toutefois, le simple fait qu'une partie, à quelque moment que ce soit, n'exige pas le respect intégral du Contrat, n'entraînera pas la forclusion ou une déchéance du droit. Cette partie pourra toujours exiger le respect intégral du Contrat.

#### **Article 19: Divisibilité**

Si une ou plusieurs clauses du présent Contrat sont réputées nulles et/ou ne sont plus opposables, le présent Contrat restera néanmoins en vigueur. Dans pareil cas, les parties mettront tout en œuvre pour remplacer la clause nulle ou inopposable par une clause valable et opposable qui correspond aux objectifs économiques visés dans et par le présent Contrat. À cet effet, Wolters Kluwer adressera une proposition au Client.

#### **Article 20: Cessibilité et modifications pertinentes**

Il est interdit au Client de céder le Contrat à des tiers. Toute modification (notamment une modification de nom, d'adresse...) concernant le Client doit être signalée immédiatement à Wolters Kluwer.

**Article 21: Notifications**

Toute notification adressée à Wolters Kluwer dans le cadre du Contrat aura toujours lieu :

- soit par e-mail à l'adresse suivante : [info@wolterskluwer.be](mailto:info@wolterskluwer.be) ;
- soit par lettre recommandée à l'adresse du siège social de Wolters Kluwer.

**Article 22: Tribunal compétent et droit applicable**

Le tribunal de première instance de Bruxelles, le tribunal de commerce de Bruxelles et la justice de paix du premier canton de Bruxelles sont exclusivement compétents pour connaître de tout litige découlant du Contrat et Wolters Kluwer ne peut être citée que devant ces juridictions. Le Contrat est régi par le droit belge.